

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAPRADE
PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2026

Etaient présents :

Mesdames : Alexandra BEAUFORT – Dominique BEAUME - Marie-Thérèse CHARPENTIER
- Odile DEFAY - Betty PEYRET - Adrienne WIERZBA

Messieurs : Claude BRUYERE - Guy CHANAL - Guy CHAPELLE - Michel DEMOURGUES - Joseph PANDRAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Mesdames :

Messieurs : Etienne CHARBONNIER (a donné pouvoir à Alexandra BEAUFORT) - Jérôme RIVAT (a donné pouvoir à Guy CHAPELLE) - Jean TEYSSONNEYRE (a donné pouvoir à Betty PEYRET)

Absents :

Mesdames :

Messieurs :

Le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy CHAPELLE.

11 présents + 3 pouvoirs : quorum atteint et 14 votants

Michel DEMOURGUES a été désigné comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 18h40

Présentation de l'ordre du jour :

➤ **AFFAIRES GENERALES**

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 décembre 2025 ;
- Bilan de la distribution des colis en EHPAD et boîtes de chocolats ;
- Mutuelles communales : bilan ;
- Compte rendu des décisions

➤ **FINANCES**

- Compte financier unique

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **AFFAIRES GÉNÉRALES**

○ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Michel DEMOURGUES est proposé en tant que secrétaire de séance.

VOTE : Approuvé à l'unanimité

○ **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 décembre 2025**

Aucune modification n'est demandée.

VOTE : Approuvé à l'unanimité

○ **Bilan de la distribution des colis en EHPAD et boîtes de chocolats**

Une cinquantaine de personnes de plus de 80 ans ne pouvant se déplacer ou présentant un état de santé ne leur permettant pas d'assister au repas, ont reçu la visite des élus du CCAS afin de leur remettre une boîte de chocolats.

22 personnes résident en EHPAD. Elles se sont vu remettre un coffret bien-être « miel gourmand » pour les 18 dames et un coffret masculin pour les 4 messieurs.

Tous ont été très contents de la visite. Les bénévoles ont reçu un très bon accueil chez chacun. Les rencontres ont été riches en échanges.

○ **Mutuelles communales : Bilan**

Le bilan annuel de la mutuelle AESIO a été présenté : 50 administrés sont couverts par la convention, la moyenne d'âge des assurés principaux est 60.5 ans et 68.6 ans pour les conjoints, et 78% des adhérents ont choisi les niveaux de garantie 2 et 3.

Mutualia n'a pas transmis de bilan mais la mutuelle est également très satisfaite au vu du nombre d'adhérents.

➤ **FINANCES**

○ **Compte Financier Unique 2025**

Le CCAS de Saint-Germain-Laprade présentera pour l'exercice 2025 un Compte Financier Unique (CFU).

Le CFU correspond à la fusion du compte administratif, présenté par l'ordonnateur, et du compte de gestion, présenté par le comptable public. Il remplit les mêmes fonctions que les précédents à savoir « rendus de comptes ».

L'intention était de permettre au conseil d'administration sortant de voter le CFU 2025. Cependant, l'application de la Direction générale des Finances Publiques (DDFIP) qui permet de générer le CFU qui doit être soumis à l'assemblée est indisponible depuis le 6 février 2026. La DDFIP a indiqué le 19 février dernier qu'il n'y avait pas de date de reprise définie et dans ces conditions, il est demandé aux collectivités de reporter les dates de vote.

Par conséquent, l'exécution budgétaire 2025 et les résultats provisoires ont été présentés en conseil pour information.

VOTE : Approuvé à l'unanimité

➤ **COMPTE-RENDU DES DECISIONS**

Aucune décision n'a été prise depuis le conseil d'administration du 8 décembre 2025.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Un don de 50 euros avait été remis au CCAS par l'association « Les Joëlettes ». Il est décidé d'en faire profiter la famille qui intégrera prochainement le logement d'urgence.

Le logement d'urgence a été libéré fin février. Les agents du service technique vont le rafraîchir avant qu'une nouvelle famille, composée d'une dame et sa fille de 8 ans, l'intègre prochainement.

Monsieur le président du CCAS présentent ses remerciements à l'ensemble des bénévoles, élus et agents pour leur implication et leur soutien.

La date du prochain conseil d'administration sera fixé suite à l'installation du conseil municipal renouvelé lors des élections du 15 mars 2026.

FIN DE LA SEANCE : 19H20

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAPRADE
PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MARS 2026

Signatures :

Le Président

Guy CHAPELLE



Le secrétaire de séance

Michel DEMOURGUES